



Montréal, le 10 janvier 2005

**Par courrier**

Madame Lucille P. Bourassa  
18, Chevalier  
Victoriaville (Québec)  
G6P 6G3

**Objet :            Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
                         tarifaire 2005-2006  
                         Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c.     M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Victoriaville, le

Monsieur Claude Bachand  
Député d'Arthabaska  
Mail Les Promenades  
130, rue Notre-Dame Est  
Victoriaville (Québec) G6P 3Z6  
Fax : (819) 751-2432

**Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec**

Monsieur,

En tant que citoyen(ne), je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen(ne)s.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État peut-elle encore nous demander des hausses de tarif et du même soufflé, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en neuf mois ?

En tant que citoyen(ne), Monsieur le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Espérant une action de votre part, recevez mes sincères salutations.

*Suzelle P. Bourassa*  
Signature  
Nom : *18 Chevalier*  
Adresse : *Victoriaville*  
*G6P 6G3*

c.c. Monsieur Mario Thibodeau  
Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage, Bureau 2.55  
Montréal, Qc. H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864-1779

CACQ  
Coalition des assoc. de consommateurs du Qc  
6734, boul. Monk  
Montréal (Québec) H4E 3J1  
Fax. : (514) 362-0660  
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca